



Association « Répare mon Église »

FOIRE AUX QUESTIONS

INSCRIPTION

➤ **Mon enfant a fait le dernier camp, est-ce que je dois renvoyer tous les papiers ?**

Oui, vous devez remplir de nouveau la fiche personnelle, vérifier que toutes les informations sont à jour et ajouter une photo de votre enfant.

A chaque camp, nous gérons plus de 150 inscriptions. D'un camp sur l'autre nous ne pouvons pas garder les papiers que vous avez rempli pour un camp précédent.

➤ **Puis-je donner la fiche personnelle lors de l'arrivée sur le lieu de camp ?**

Vous devez impérativement nous retourner la fiche personnelle signée et remplie avant le départ de votre enfant.

La fiche personnelle est à télécharger en bas de la description du camp. Vous devez la télécharger – l'enregistrer – la remplir – l'enregistrer puis la mettre sur votre espace personnelle.

➤ **Quinze jours avant le camp, je n'ai pas reçu la lettre de confirmation d'inscription, que dois-je faire ?**

Si vous n'avez pas reçu la lettre de confirmation :

n°1 Regardez dans vos spams

n°2 Il est possible que l'inscription de votre enfant n'est pas complète

Si ce n'est pas le cas n'hésitez pas à nous contacter : contact@reparemoneglise.com

➤ **Je souhaite annuler l'inscription de mon enfant.**

Toute annulation doit être effectuée le plus rapidement possible par mail à contact@reparemoneglise.com qui devra en accuser réception. En fonction des conditions un remboursement pourra être effectué (partiellement ou totalement).

En cas de séjour écourté quel qu'en soit le motif (convenance personnelle, disciplinaire ou médical, etc.), aucun remboursement ne sera effectué.

➤ **Je règle par chèque, à quel ordre dois-je le libeller ?**

Les chèques doivent être établis à l'ordre de « Répare mon Église » et envoyé à Couvent saint François - 57 rue Pasteur - 49300 Cholet.

➤ **Quels modes de règlement acceptez-vous ?**

La carte bancaire en ligne, les chèques, les prises en charge administratives / comité d'entreprise (justificatif à fournir pré-rempli lors de l'inscription).

Pour les chèques vacances ANCV, certains bons CAF : consultez-nous contact@reparemoneglise.com.

➤ **Les paiements en ligne sont-ils sécurisés ?**

Oui, nos moyens de paiements en ligne sont sûrs et sécurisés grâce au système S-money. Un e-mail de confirmation vous est automatiquement envoyé.

COTE PRATIQUE

➤ **Que dois-je mettre dans la valise de mon enfant ?**

Une lettre de confirmation d'inscription vous sera envoyée. Vous aurez ainsi les détails. Généralement, elle est envoyée trois semaines avant le début du séjour.

Voici une première idée de ce qu'il faut emporter : Bible, cahier pour écrire, crayon, nécessaire de toilette et des vêtements pour la durée du camp, affaire pour la nuit : duvet et drap housse, k-way, (pour les camps d'été casquette, crème solaire, gourde).

➤ **Mon enfant arrive en train, comment peut-il faire pour rejoindre le lieu du camp ?**

Nous assurons une navette entre la gare et le lieu de camp. Vous devez nous envoyer ses horaires d'arrivée et de départ **maximum 4 jours** avant le début du camp. Pour nous envoyer les horaires contact@reparemoneglise.com.

➤ **Je souhaite bénéficier ou faire du covoiturage pour venir au camp, comment faire ?**

Lors de l'inscription de votre enfant, vous avez reçu un accusé de réception disant que votre enfant est bien inscrit au camp. Dans celui-ci se trouve le lien pour le covoiturage.

➤ **J'ai inscrit mon enfant, je ne connais toujours pas les horaires de début et de fin de camp, ni le lieu de rendez-vous, est-ce normal ?**

Vous avez toutes les informations sur <https://www.venio.fr/fr/organisation/franciscains-cholet> dans la description du camp.

Vous retrouverez ces informations dans la lettre de confirmation d'inscription au camp.

DURANT LE SEJOUR

➤ **Mon enfant souhaite être dans la même chambre qu'un ou une ami(e), est-ce possible ?**

Oui, à condition de le préciser au moment de l'inscription. Il faut qu'il s'agisse d'un enfant de la même tranche d'âge et du même sexe. A noter que nous avons de nombreuses inscriptions pour chaque camp nous ferons notre maximum.

➤ **Mon enfant peut-il emmener son portable / objet de valeur ?**

Dans la charte de vie fraternelle du camp, votre enfant s'engage à renoncer aux différents appareils (téléphone portable, IPod et autres) sauf pour sécuriser le voyage et de les consigner à son arrivée (en cas de nécessité pour téléphoner s'adresser aux directeurs).

➤ **Est-ce que mon enfant peut me contacter pendant le séjour ?**

Dans tous les cas si votre enfant ressent le besoin de vous appeler ou si l'équipe le juge nécessaire, le directeur du séjour vous contactera pour vous mettre en relation.